

1 - Actualité nationale et internationale

.....

Taux d'intérêt

La BCE abaisse son principal taux directeur à un niveau historiquement bas....

.... et la FED maintient le statu quo monétaire.

Au cours de la réunion qui s'est tenue le 7 mai 2009, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a pris les décisions de politique monétaire suivantes :

- abaissement de 25 points de base amenant ainsi à 1,00% le taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème,
- abaissement de 50 points de base ramenant à 1,75 % le taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal,
- la facilité de dépôt reste inchangée à 0,25 %.

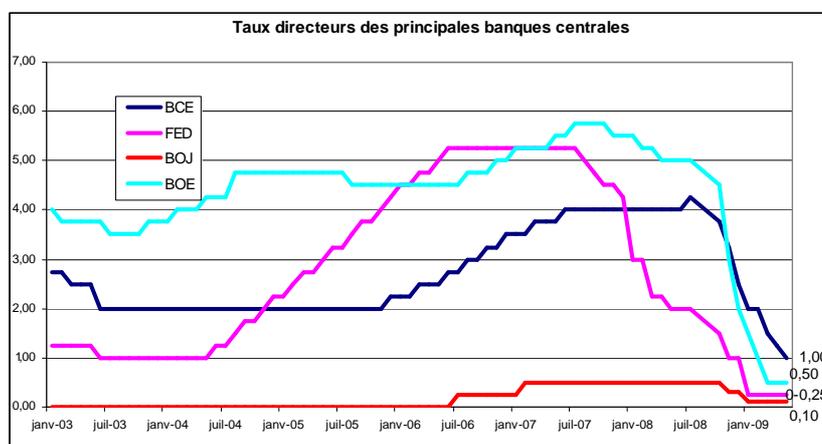
Ces mesures sont effectives à compter du 13 mai 2009.

Dans son discours introductif, le Président de la BCE observe l'atténuation des tensions inflationnistes dans un contexte d'affaiblissement plus marqué que prévu de l'activité économique au premier trimestre 2009.

Au cours de sa réunion du 29 avril 2009, le Comité monétaire de la réserve fédérale américaine (FED) a maintenu son principal taux directeur dans une fourchette comprise entre 0 % et 0,25 %. Le Comité souligne dans son communiqué que l'activité économique a continué à se contracter mais à un rythme moindre. Le PIB des Etats-Unis a reculé de 6,1 % en rythme annuel au premier trimestre 2009.

En mars 2009, la production industrielle a baissé de 1,5 % par rapport à février 2009. Après deux mois de hausses consécutives, les dépenses de consommation des ménages ont reculé de 0,2 % en mars 2009 par rapport à février 2009.

L'indice des prix à la consommation a diminué de 0,1 % au mois de mars et de 0,4 % en glissement annuel. Hors alimentation et énergie, les prix augmentent de 1,8 % sur un an. Les Etats-Unis ont perdu 539 000 emplois au mois d'avril 2009 après 669 000 au mois de mars 2009. Le taux de chômage est estimé à 8,9 % contre 8,5 % en mars.



Chômage.....

Forte augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en France ...

... et hausse du taux de chômage dans la zone euro.

Inflation.....

Hausse de l'inflation en France et stabilité dans la zone euro.

Asie/Pacifique...

La BoJ maintient le statu quo monétaire.

Ralentissement de la croissance chinoise au premier trimestre 2009

Conseil de surveillance de l'IEOM

Baisse des taux de l'IEOM

En France, fin mars 2009, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A (les personnes, sans emploi, inscrites au Pôle emploi déclarant être à la recherche d'un emploi à plein temps et à durée indéterminée tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi) s'établit à 2 448 200, soit une hausse en données corrigées des variations saisonnières de 2,7 % (+ 63 400 personnes). Sur un an, ce nombre augmente de 22,1 % (+ 31,5 % pour les hommes et + 13,3 % pour les femmes) et le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits en catégorie A croît de 35,8 %.

Dans la zone euro, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières atteint selon Eurostat 8,9 % en mars 2009 contre 8,7 % en février. Il était de 7,2 % en mars 2008. Le taux de chômage dans les 27 pays membres de l'Union (UE27) s'est élevé à 8,3 % en mars 2009. Il était de 6,7 % en mars 2008.

En mars 2009, l'indice des prix à la consommation (hors tabac) en France augmente de 0,2 % sur un mois ; sur un an, il s'accroît de 0,3 %, progression annuelle la plus faible depuis 1999. L'inflation sous-jacente en France s'élève ainsi en glissement annuel à 1,6 %.

Selon une estimation rapide d'Eurostat, le taux d'inflation annuel de la zone euro s'établirait à 0,6 % en avril 2009, inchangé par rapport à mars 2009.

Le comité de politique monétaire de la Banque du Japon (BoJ) a décidé lors de sa réunion du 30 avril 2009 de laisser inchangé à 0,10 % son principal taux directeur. La Banque du Japon a révisé à la baisse ses précédentes prévisions d'évolution du PIB pour les exercices budgétaires 2009-2010 et 2010-2011, respectivement à - 3,3 % au lieu de - 2 % et de 1,2 % au lieu de 1,5 %. Elle a également revu en baisse ses estimations du PIB pour 2008-2009 à - 3,1 % au lieu de - 0,8 %. La BoJ anticipe un recul de 1,5 % des prix à la consommation hors produits frais en 2009-2010 contre une précédente estimation de 1,1 %.

En mars 2009, la production industrielle a augmenté de 1,6 % par rapport à février, après cinq mois de baisse consécutive. Les prix à la consommation, hors produits frais, ont baissé de 0,1 % sur un an. Hors énergie, les prix ont reculé de 0,3 % en rythme annuel. Le taux de chômage est estimé à 4,8 %, son plus haut niveau depuis août 2004. Les exportations ont chuté de 45,6 % et les importations de 36,7 %. L'excédent commercial est en baisse de 99 % par rapport à mars 2008 et l'année fiscale enregistre son premier déficit commercial en plus de trente ans.

Selon les prévisions de l'Académie chinoise des sciences sociales, le PIB chinois devrait croître de 8,3 % en 2009. La croissance chinoise a progressé de 6,1 % au premier trimestre 2009 en glissement annuel contre 6,8 % au quatrième trimestre 2008. En mars 2009, la production industrielle chinoise est en hausse de 8,3 % contre 11 % au mois de février.

Les prix à la consommation ont baissé de 1,5 % en avril 2009 sur un an pour le 3^e mois consécutif. En mars 2009, les exportations chinoises ont augmenté de 32,8 % par rapport à février et les importations de 14,0 %. L'excédent commercial s'établit à 18,56 milliards de dollars contre 4,8 milliards de dollars en février.

Au cours de sa réunion qui s'est tenue le 12 mai 2009 à Paris, le Conseil de surveillance de l'IEOM a pris les décisions de politique monétaire suivantes :

- baisse du taux de réescompte des crédits aux entreprises de 75 points de base, pour le fixer à 1,25 % ;
 - fixation des autres taux de l'IEOM comme suit :
1. 1,75 % l'an pour la facilité de prêt marginal, taux post-compté,
 2. 1,75 % l'an pour l'escompte de chèques,
 3. 0,50 % l'an pour le taux de la facilité de dépôt.

Ces décisions sont applicables à compter du 19 mai 2009.

LODEOM

Adoption du projet de loi par l'Assemblée nationale.

Réglementation bancaire

Projet de loi du crédit à la consommation

Après son adoption par l'Assemblée nationale le 9 avril 2009, le nouveau texte préparé par la commission mixte paritaire (Assemblée nationale/Sénat) a été adopté par le Sénat le 6 mai 2009 et par l'Assemblée nationale le 14 mai 2009.

Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, a présenté en Conseil des ministres du 22 avril 2009, un projet de loi portant réforme du crédit à la consommation.

Le projet de loi transpose une directive européenne sur le crédit à la consommation visant à créer un marché unique de ce type de crédits, prévoit différentes mesures pour garantir un usage responsable de ces produits et une meilleure prévention du surendettement. Il entend également améliorer la prise en compte de la situation des personnes qui connaissent des difficultés d'endettement.

Le texte permet :

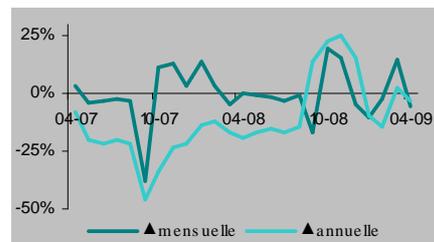
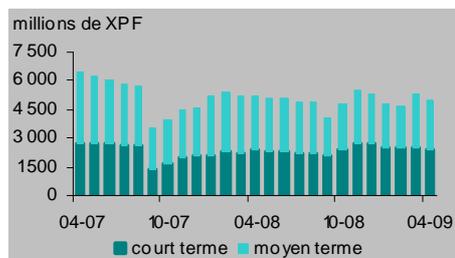
- une information renforcée du consommateur ;
- un allongement du délai de rétraction de 7 à 14 jours ;
- une extension des règles de protection des emprunteurs jusqu'à 75 000 € contre 24 000 € actuellement ;
- un encadrement du crédit renouvelable avec l'obligation d'un amortissement minimum ;
- un renforcement des obligations et responsabilité des prêteurs notamment en matière d'évaluation de la solvabilité des emprunteurs avec consultation obligatoire du FICP (Fichier national de remboursement de crédits aux particuliers) ;
- un encadrement de la distribution de crédit sur les lieux de vente via des cartes de fidélité afin de séparer les avantages commerciaux qu'elles apportent de leur utilisation comme vecteur de crédit à la consommation ;
- un raccourcissement des durées d'inscription au FICP pour les procédures de rétablissement personnel et les plans se déroulant sans incident (uniformisation des délais d'inscription à 5 ans) ;
- un droit d'accès des particuliers aux informations du FICP les concernant sans avoir à se déplacer aux guichets de la Banque de France, de l'IEDOM ou de l'IEOM ;
- une accélération du traitement des situations de surendettement les plus graves, éligibles à la Procédure de rétablissement personnel (PRP), en renforçant le pouvoir des Commissions qui pourront en la matière décider de clôturer des dossiers présentant l'absence d'actifs (PRP sans liquidation judiciaire) ; cette nouvelle forme de recommandation devra être homologuée par le juge de l'exécution et les débiteurs comme les créanciers pourront éventuellement former un recours contre cette décision de la Commission.

2 – Activités de l'Institut et suivi de place

Refinancement des établissements de crédit

Baisse sensible du refinancement à moyen terme.

en millions de F CFP	avr-08	mars-09	avr-09	▲/mois	▲/an
Utilisations à court terme	2 363	2 803	2 681	-4,3%	13,5%
Utilisations à moyen terme	2 830	2 518	2 356	-6,4%	-16,8%
Refinancement total	5 194	5 321	5 037	-5,3%	-3,0%



Cotation

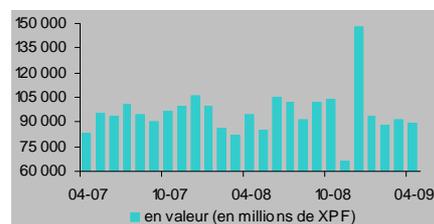
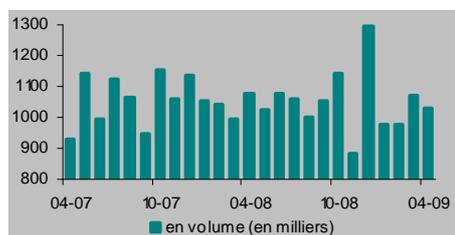
Le nombre d'entreprises éligibles au refinancement reste relativement stable sur un mois.

en nombre	avr-08	mars-09	avr-09
Entreprises cotées :	4 414	4 521	4 545
dont éligibles au refinancement	1 352	1 571	1 577
en %	30,6%	34,7%	34,7%

Compensation

Baisse des opérations en volume et en valeur sur un mois.

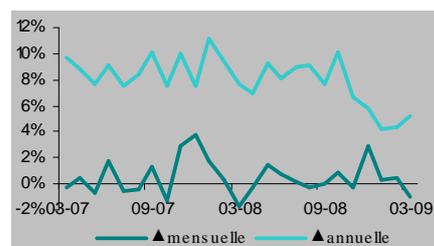
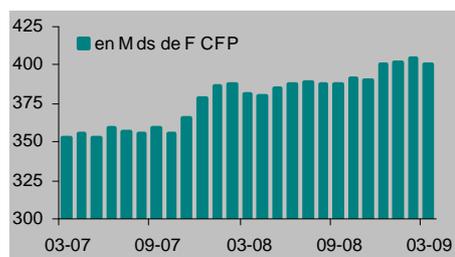
	mars-09	avr-09	▲/mois	cumul 09	▲cumul/an
Nombre	1 069 947	1 026 504	-4,1%	4 049 235	-2,8%
Montant (millions de F CFP)	91 041	89 625	-1,6%	362 604	0,1%



Masse monétaire

Baisse des dépôts à terme et forte augmentation des comptes sur livret en un mois.

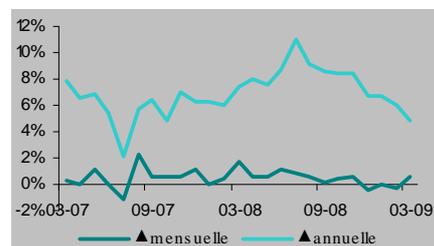
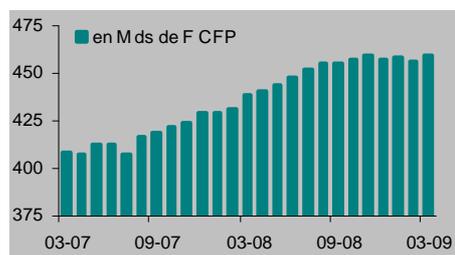
en millions de F CFP	mars-08	févr-09	mars-09	▲/mois	▲/an
Circulation fiduciaire	13 119	13 184	13 488	2,3%	2,8%
Dépôts à vue	143 048	149 123	144 653	-3,0%	1,1%
Comptes sur livrets	66 776	72 626	82 263	13,3%	23,2%
Comptes d'épargne logement	217	213	215	0,9%	-0,9%
Dépôts à terme	147 197	158 092	148 722	-5,9%	1,0%
Autres	10 212	10 724	10 928	1,9%	7,0%
Total M3	380 569	403 962	400 269	-0,9%	5,2%



Concours de caractère bancaire

Les créances douteuses brutes sont en hausse sensible sur l'année.

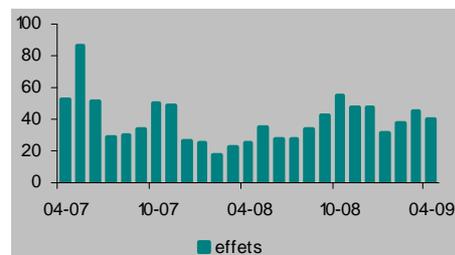
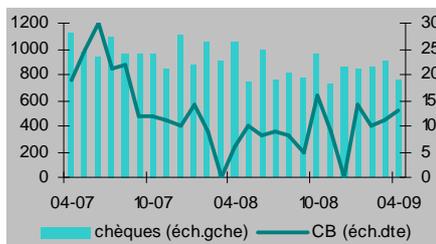
en millions de F CFP	mars-08	févr-09	mars-09	▲/mois	▲/an
Crédits de trésorerie	129 927	138 752	137 953	-0,6%	6,2%
Crédits d'équipement	61 325	63 267	62 601	-1,1%	2,1%
Crédits à l'habitat	136 935	149 056	149 632	0,4%	9,3%
Autres crédits	86 075	75 105	77 908	3,7%	-9,5%
Créances dout. brutes	23 932	30 526	31 230	2,3%	30,5%
Total CCB	438 194	456 706	459 324	0,6%	4,8%



Incidents de paiement

Diminution des incidents sur chèques et des interdictions bancaires.

en nombre	mars-09	avr-09	cumul 2009	▲/mois	▲cumul/an
Incidents de paiements :	957	809	2 744	-15,5%	-31,7%
- sur chèques	901	756	2 596	-16,1%	-33,4%
- sur effets	45	40	113	-11,1%	27,0%
- retraits de cartes bancaires	11	13	35	18,2%	20,7%
Interdits bancaires	4 012	3 992		-0,5%	-4,5%
- sur personnes physiques	3 567	3 555		-0,3%	-5,0%
- sur personnes morales	445	437		-1,8%	-0,9%



3 – Brèves économiques locales

Tourisme

Les mariages étrangers facilités

Après quatre jours d'examen, la LODEOM (loi d'orientation pour le développement économique de l'Outre-mer) a été adoptée à l'Assemblée nationale. Plusieurs amendements ont été déposés puis votés par les députés présents au Palais Bourbon.

Parmi les derniers amendements adoptés figure une disposition permettant le mariage à des étrangers dans les collectivités d'outre-mer. Par dérogation à l'article 74 du Code civil, le mariage de deux personnes de nationalité étrangère ne résidant pas sur le territoire national peut être célébré dans la commune de leur choix, sans condition de résidence de l'un ou l'autre des futurs époux.

Cette nouvelle disposition ouvre à la Polynésie française la possibilité de développer le tourisme nuptial, un des segments de marché les plus dynamiques du secteur touristique mondial, en attirant une clientèle étrangère qui se tournait auparavant vers d'autres îles de la région, comme Hawaï.

L'Institut de la Statistique de la Polynésie française (ISPF) a réalisé une projection de la population sur les vingt prochaines années en s'appuyant sur les résultats du dernier recensement de la population de 2007 et sur les tendances démographiques observées sur la période 1998-2007.

En 2027, la Polynésie française compterait 320.000 habitants, soit 60.000 personnes de plus qu'en 2007. L'ISPF prévoit un vieillissement rapide de la population : ainsi, 17 % des habitants auront plus de 60 ans en 2027, soit une personne sur six.

Ces changements démographiques ne seront pas sans conséquences sur l'économie polynésienne. Le vieillissement rapide de la population influera directement sur les coûts de la santé mais aussi sur le financement des retraites.

Dans le même temps, le nombre d'actifs continuera d'augmenter, entraînant une demande d'emplois supplémentaires très importante sur les dix prochaines années. Pour contenir le chômage à son niveau actuel, il faudrait créer, selon l'ISPF, au moins 1.700 nouveaux emplois par an au cours des cinq prochaines années.

En outre, le besoin en logements devrait augmenter deux fois plus vite que la population. En effet, la décohabitation, la baisse de la natalité et l'augmentation du nombre de personnes âgées vivant seules contribuent à la baisse régulière du nombre de personnes par logement. Compte tenu de cette évolution, 1.800 logements nouveaux par an seraient nécessaires pour accueillir les futurs ménages.

Démographie

Vers un vieillissement rapide de la population polynésienne sur les vingt prochaines années

Commerce

Foire de mai

La Foire de mai s'est déroulée du 6 au 10 mai. L'an passé, ce salon avait attiré près de 30 000 visiteurs. Pour cette édition 2009, près de 200 exposants ont participé à cet événement commercial.

Les organisateurs de la manifestation ont installé un espace dédié à la Chine accueillant des exposants proposant des meubles, de la décoration, de l'habillement, de l'alimentation et des voyages autour de ce thème.

Pêche

Avance de trésorerie de 367 millions de F CFP au profit de Tahiti Nui Rava'ai

Le gouvernement polynésien a accordé une avance en compte courant de 367 millions de F CFP au profit de la Société d'économie mixte Tahiti Nui Rava'ai afin de soutenir l'activité de pêche hauturière. En effet, cette avance de trésorerie doit permettre la poursuite de la gestion des thoniers acquis en défiscalisation.

Economie

Contrat de Projets : conventions signées entre l'Etat et la Polynésie

Deux conventions cadres au titre du Contrat de projets ont été signées entre le haut-commissaire de la République et le président de la Polynésie française.

La première convention présente le dispositif de renforcement des capacités des maîtres d'ouvrages publics, grâce à un appui méthodologique et technique apportés aux porteurs de projets.

La seconde convention est relative au dispositif de suivi et d'évaluation du Contrat de projets. Elle va permettre de suivre pas à pas la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du Contrat de projets.

4 – Brèves économiques régionales

Australie

Mise en place d'un réseau Internet à très haut débit

Le gouvernement australien a débloqué une enveloppe sans précédent de 22,8 milliards d'euros destinée à financer l'installation d'une nouvelle génération de réseaux Internet à très haut débit. Ce nouveau réseau permettrait de centupler la vitesse actuelle des télécommunications grâce à ce projet de grande envergure, qualifié par le premier ministre australien de « plus grand projet de construction à l'échelle nationale de l'histoire de l'Australie ». La durée des travaux prévus est estimée à huit ans.

Après un appel d'offres infructueux auprès des principales sociétés de télécommunications du pays, les autorités publiques ont décidé de former une nouvelle société dans laquelle le gouvernement fédéral serait actionnaire majoritaire, afin de mettre en place les infrastructures nécessaires.

Nouvelle-Zélande

Chômage en hausse

Le chômage a continué de progresser en Nouvelle-Zélande qui a enregistré son cinquième trimestre consécutif de hausse. Le taux de chômage néo-zélandais a crû de 0,3 point au cours du premier trimestre 2009, atteignant 5 % en mars, soit son niveau le plus élevé depuis six ans.

Les indicateurs de référence

INDICES	Indice	Δ/mois préc.	Glissement annuel
Prix à la consommation - mars 2009 (base 100 décembre 2007)	101,6	-0,2%	1,1%
Indice de l'emploi salarié dans le secteur marchand - mars 2009 (base 100 janvier 2000)	125,3	-1,6%	-3,6%

(source: ISPF)

COMMERCE EXTERIEUR (en M FCFP)	déc-08	Cumul annuel	Δ cum/an. préc.
Importations dont :	17 497	175 870	9,5%
- produits agroalimentaires	3 109	32 888	6,1%
- biens de consommation	2 764	27 478	4,1%
- biens d'équipement	3 124	34 299	18,3%
Exportations dont :	1 844	16 190	-3,2%
- perles brutes	1 161	8 316	-21,4%
- poissons	21	276	-43,4%

(source: ISPF)

TOURISME	fév-09	mars-09	Cumul annuel	Δ cum/ an. préc.
Trafic international à l'aéroport de Tahiti (en nbre de passagers hors transit)	33 742	39 948	116 538	-18,7%
Nombre de touristes	10 372	12 415	32 786	-26,6%
Taux d'occupation de l'hôtellerie internationale	37,8%	40,6%		

(sources: ISPF, SEAC,)

5 – Les taux

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	1,00%	13/05/2009
taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009

TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	19/05/2009	0,50%	
taux de réescompte des crédits aux entreprises	19/05/2009	1,25%	4,00%
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/08/1996	3,00%	5,95% à 6,40% (Taux SGFGAS à partir du 01/04/2009)
taux de la facilité de prêt marginal	19/05/2009	1,75%	
taux de l'escompte de chèques	19/05/2009	1,75%	

TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE

taux d'intérêt en fin de mois						taux de base bancaire	
	30/04/2009	31/03/2009	Var. M-1	fin 12/08	Var. fin 08	taux	date d'effet
EONIA	0,5880%	1,6360%	- 1,048 pt	2,3520%	- 1,764 pt	6,60%	15/10/2001
EURIBOR 1 mois	0,9440%	1,1210%	- 0,177 pt	2,6030%	- 1,659 pt	7,60%	01/12/2006
EURIBOR 3 mois	1,3650%	1,5100%	- 0,145 pt	2,8920%	- 1,527 pt		
EURIBOR 6 mois	1,5620%	1,6700%	- 0,108 pt	2,9710%	- 1,409 pt		
EURIBOR 12 mois	1,7280%	1,8120%	- 0,084 pt	3,0490%	- 1,321 pt		

taux d'intérêt légal		taux	JORF
année 2009		3,79%	11/02/2009
année 2008		3,99%	23/02/2008

taux d'intérêt en moyenne mensuelle						Définitions	
	30/04/2009	31/03/2009	Var. M-1	fin 12/08	Var. fin 08		
TEMPE	0,8549%	1,0565%	- 0,202 pt	2,4511%	- 1,596 pt	EONIA: Euro OverNight Index Average	
EURIBOR 1 mois	1,0140%	1,2710%	- 0,257 pt	2,9590%	- 1,945 pt	TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA	
EURIBOR 3 mois	1,4250%	1,6370%	- 0,212 pt	3,2570%	- 1,832 pt	EURIBOR: EUR. InterBank Offered Rate	
EURIBOR 6 mois	1,6110%	1,7760%	- 0,165 pt	3,3300%	- 1,719 pt	TMO : taux moyen des obligations publiques (source: CDC)	
EURIBOR 12 mois	1,7740%	1,9100%	- 0,136 pt	3,4180%	- 1,644 pt	TME : taux moyen des emprunts d'Etat à long terme (source: CDC)	
TMO	3,9100%	3,9200%	- 0,010 pt	3,7300%	+ 0,180 pt	TRBOSP: taux de rendement brut des obligations du secteur privé (dernier vendredi du mois)	
TME	3,7100%	3,7200%	- 0,010 pt	3,5300%	+ 0,180 pt		
TRBOSP	3,9000%	3,9200%	- 0,020 pt	3,6400%	+ 0,260 pt		

taux des euro-monnaies										
devise	USD			JPY			GBP			
	date	30/04/2009	31/03/2009	31/12/2008	30/04/2009	31/03/2009	31/12/2008	30/04/2009	31/03/2009	31/12/2008
taux JJ		0,180%	0,375%	1,000%	0,300%	0,300%	0,425%	0,400%	0,650%	1,350%
3 mois		1,255%	1,575%	2,900%	0,660%	0,935%	0,950%	1,205%	1,480%	2,850%
10 ans emprunts phares		3,030%	2,700%	3,020%	1,420%	1,360%	1,180%	3,460%	3,150%	3,020%

TAUX DE L'USURE (seuils applicables à partir du 1er avril 2009)

Prêts aux particuliers	seuil de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale ou professionnelle non commerciale	seuil de l'usure
Prêts immobiliers		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	11,69%
Prêts à taux fixe	7,83%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux variable	7,85%
Prêts à taux variable	7,93%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe	8,07%
Prêts relais	8,05%	Découverts en compte (commission de plus fort découvert exclue)	14,13%
Crédits de trésorerie		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	8,05%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 181 920 XPF	21,36%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 181 920 XPF	20,92%		
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 181 920 XPF	10,04%		Découverts en compte (commission de plus fort découvert exclue)

TAUX DE CHANGE

Parité XPF/ EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR

Dernier cours fin de mois	1 USD/XPF	89,8921	1 NZD/XPF	51,0445	1 HKD/XPF	11,5990	1 GBP/XPF	133,5778	
100 JPY/XPF	91,5542	1 AUD/XPF	65,7620	1 SGD/XPF	60,8215	100 VUV/XPF	78,8600	1 FJD/XPF	40,5588

Directeur de la publication : Y. BARROUX - Responsable de la rédaction : M. REMBLIN - Éditeur et imprimeur: IEOM –
 Agence de la Polynésie française 21, rue du Docteur Cassiau - BP 583 – 98 713 Papeete RP
 Dépôt légal : 15 mai 2009 - Achèvement d'imprimerie 15 mai 2009 – N° ISSN 1240-3830

